

■ BUCHY

DE RETOUR DE MISSION EN GUYANE.

Le capitaine Leberrera s'insurge contre un protocole sanitaire « absurde »

Le chef du centre d'incendie et de secours de Buchy, le capitaine Gérald Leberrera n'en revient pas ! Après une mission qui l'a conduit en Guyane il y a quelques semaines, dans le but de former des sapeurs-pompiers à différents aspects de la sécurité, le chef de centre a dû se soumettre à tout un protocole sanitaire qui lui laisse un goût amer. Explications...

« Je me suis soumis avant le départ à un test antigénique avant de prendre l'avion et après sept jours sur place, j'ai de nouveau refait un test. J'ai été contrôlé trois fois de suite à l'aéroport de Cayenne : ils voulaient sûrement être certains que je disposais du fameux test », relate le capitaine



Le capitaine Gérald Leberrera, en mission en Guyane, dénonce le traitement « humiliant », dont il a été l'objet dans le cadre du protocole sanitaire lié au Covid, lors de son retour de mission de Guyane.

Leberrera qui estime cette situation « absurde et insultante »,

alors qu'il a toujours respecté tous les protocoles, d'autant plus

qu'il n'était pas encore vacciné et qu'il n'a d'ordinaire pas l'habi-

tude de discuter le règlement. Mais trop c'est trop, semble-t-il penser. « J'attendais l'avis de mon médecin pour choisir le type de vaccin », précise Gérald Leberrera qui avoue n'avoir « pas digéré le mode de traitement » dont il a fait l'objet.

Il estime avoir été traité « comme un délinquant » par les autorités

Ceci dit, d'autres faits attisent la colère du sapeur-pompier. « Quand on est arrivé à Orly, les passagers ont été parqués dans un bus sans aucun respect des distances sociales, nous étions les uns sur les autres. Puis un agent a contrôlé les passeports sans jamais changer de gants : les passeports et cartes vitales ont été manipulés sans aucune précaution », s'indigne

Gérald Leberrera, qui n'en avait pourtant pas encore fini. On lui a en effet imposé une quarantaine de dix jours, avec obligation d'un contrôle régulier par les forces de l'ordre, pour vérifier qu'il restait à son domicile. « C'est du harcèlement total », poursuit Gérald Leberrera qui a le sentiment qu'on l'a considéré « comme un malfaiteur », qu'il a été « traité comme un délinquant par les autorités, alors que je n'ai pas commis de crime, ni de délit ».

Quoi qu'il en soit, tous ces désagréments du retour n'ont pas empêché le capitaine Leberrera de mener à bien sa mission en Guyane, avec, cerise sur le gâteau, un petit déplacement à Kourou, pour le départ d'Ariane 5... un souvenir qui atténuera peut-être le ressentiment éprouvé par le sapeur-pompier.

Isabelle Villy

■ SAINT-GERMAIN-DES-ESSOURTS DES RALENTISSEURS ADOUCIS...



C'est le mois des travaux à Saint-Germain-des-Essourts. Juillet a vu deux chantiers se réaliser : celui du pont situé dans le centre-bourg et celui des ralentisseurs au hameau de la campagne. Il faut dire que ces ralentisseurs, les automobilistes les redoutaient au moment de les franchir ! Au cours de la dernière semaine de juillet, ils ont été aménagés afin que la montée soit moins brutale pour les usagers. Pour cela, la pente d'approche a été allongée, ce qui permet de toujours ralentir les véhicules mais d'une façon plus douce.

■ Notez-le

■ BOSC-ÉDELIN

Mairie. La mairie sera fermée jusqu'au dimanche 22 août et du lundi 20 septembre au dimanche 26 septembre. Les locaux de la nouvelle mairie situés 51, rue de l'Église seront ouverts au public à compter du lundi 23 août aux horaires habituels d'ouverture du secrétariat. En cas d'urgence, s'adresser à MM. Denis Leboucher (mairie) (06 79 82 35 56), Christophe Grisel (06 28 29 91 73) ou Régis Lemaire (06 24 68 36 48), adjoints.

■ SAINT-GERMAIN-DES-ESSOURTS

Mairie. La mairie sera fermée jusqu'au 31 août inclus. Le maire, Alain Burette, reste disponible en cas d'urgence uniquement au 06 03 29 33 52 ainsi que les adjoints, Arnaud Du Baret de Lime au 06 82 42 07 07 et Corinne Deschamps au 06 47 92 43 88.

■ BOIS-GUILBERT

Jardin des sculptures... Silence, on tourne !



Les figurants et l'équipe de tournage se sont retrouvés dans l'univers magique des ateliers de Jean-Marc de Pas, à Bois-Guilbert.

Le Jardin des Sculptures, à Bois-Guilbert, sera mis en avant sur le site du Comité régional de Tourisme (CRT), grâce à une vidéo. Précisions...

Jean-Marc et Stéphanie de Pas ont accueilli Dominique Saussey, responsable du pôle découvertes du Comité régional

de tourisme (CRT) de Normandie, au Jardin des sculptures de Bois-Guilbert. Elle n'était pas venue seule puisque photographe, caméraman et figurants étaient également au rendez-vous. Objectif : tourner un court film pour mettre en avant les Jardins de Bois-Guilbert. Ce film met en scène une famille ordinaire qui découvre les Jardins, ses différentes ambiances, mais aussi les

cours de modelage proposés sur le site.

Des expériences normandes à découvrir

Le CRT a pour objectif de tourner dix expériences normandes dans l'univers des découvertes. Le but est de mettre en avant des lieux hors du commun.

Le site de Bois-Guilbert, conçu et dessiné par le sculpteur Jean-

Marc de Pas, sera ainsi mis en avant sur le site du CRT par le biais d'une courte vidéo montrant à la fois les jardins et les cours de modelage proposés par l'artiste.

Cette sélection du CRT est une belle récompense pour les jardins, d'autant plus qu'ils ont été retenus parmi les 80 existants sur l'ex-territoire de Haute-Normandie.